

	<i>Le droit pour les professionnels de santé</i>	- Droit de la santé
	VEILLE JURIDIQUE Jun 2020	Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/07/2020

Législation et réglementation internes et européennes

Loi n°2020-840 du 3 juillet 2020 visant à créer le statut de citoyen sauveteur, lutter contre l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux gestes qui sauvent, JO du 4 juillet 2020.

Quiconque porte assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent est un citoyen sauveteur et bénéficie de la qualité de collaborateur occasionnel du service public. «Le citoyen sauveteur effectue, jusqu'à l'arrivée des services de secours, les gestes de premiers secours par, le cas échéant, la mise en œuvre de compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000042079128

Décret n°2020-759 du 21 juin 2020 modifiant le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, JO du 22 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042020786&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n°2020-737 du 17 juin 2020 modifiant les délais applicables à diverses procédures en matière sociale et sanitaire afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de Covid-19, JO du 18 juin 2020.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DC5D723650D87B1513F6C7B73CCDA0CA.tplgfr38s_2?cidTexte=JORFTEXT000042007213&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCON T000042007056

Ordonnance n°2020-737 du 17 juin 2020 modifiant les délais applicables à diverses procédures en matière sociale et sanitaire afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de Covid-19, JO du 18 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042007223>

Arrêté du 16 juin 2020 pris par le Ministre des Solidarités et de la Santé, relatif au montant des indemnités susceptibles d'être allouées aux membres du Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé et aux experts extérieurs appelés à participer aux travaux du comité, JO du 24 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042028791>

Arrêtés n°16 du 15 juin 2020, n°9 du 25 juin 2020 pris par le Ministre des Solidarités et de la Santé, complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, JO du 26 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042028847>

Décret n°2020-724 du 14 juin 2020 modifiant le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, JO du 15 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041991876&categorieLien=id>

	<p style="text-align: center;"><i>Le droit pour les professionnels de santé</i></p> 	<p style="text-align: center;">- Droit de la santé</p>
	<p style="text-align: center;">VEILLE JURIDIQUE Juin 2020</p>	<p>Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/07/2020</p>

Décret n°2020-708 du 11 juin 2020 portant dérogation au principe de suspension des délais pendant la période d'état d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 dans le domaine des solidarités et de la santé, JO du 12 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/6/11/SSAZ2010163D/jo/texte>

Arrêté du 8 juin 2020 pris par le Ministre des Solidarités et de la Santé, complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, JO du 9 juin 2020.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/6/8/SSAZ2014294A/jo/texte>

Directive (UE) 2020/739 de la Commission du 3 juin 2020 modifiant l'annexe III de la directive 2000/54/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'inscription du SARS-CoV-2 sur la liste des agents biologiques connus pour provoquer des maladies infectieuses chez l'homme et modifiant la directive (UE) 2019/1833 de la Commission, JOUE du 4 juin 2020.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32020L0739>

Questions à l'Assemblée Nationale / Sénat

Jurisprudence

1. CE, 23 mars 2020, n° 431350 : HOPSYWEB ; fichier des signalements dit « Fichés S »

Le Conseil d'État rejette les requêtes de différents acteurs de la santé mentale tendant à l'annulation du décret n° 2019-412 du 6 mai 2019 autorisant la mise en relation des données enregistrées dans le fichier HOPSYWEB et le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste. Le décret permettant de croiser le fichier des « fichés S » et HOPSYWEB est légal

Le Conseil d'État estime que ce traitement des données issues de ces deux fichiers répond aux exigences de l'article 6 de la loi de 1978 imposant que « [les données collectées soient] adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées et de leurs traitements ultérieurs ».

Doctrine

1. « Le vaccin contre le Covid-19 : un bien public mondial de l'humanité ! ». Dans *Recueil Dalloz*, N. Reboul-Maupin 2020, p.1120

Dans le cadre du débat sur l'accessibilité et la disponibilité d'un éventuel futur vaccin contre le Covid-19, réflexions sur la création d'une nouvelle catégorie de biens en dehors de la *summa divisio* des biens meubles et immeubles. L'idée est « d'évincer une simple appropriation privative de la matière pour un libre accès à tous ».

2. « Le comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations en santé voit officiellement le jour ». Dans *Dictionnaire permanent, Santé, bioéthique, biotechnologies*, n°315, Note de K. Haroun, juin 2020, p.9

Présentation du décret n°2020-567 du 14 mai 2020 qui remplace le Comité d'expertise pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CEREES) par le Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CESREES).

	<p style="text-align: center;"><i>Le droit pour les professionnels de santé</i></p> 	<p style="text-align: center;">- Droit de la santé</p>
	<p style="text-align: center;">VEILLE JURIDIQUE Juin 2020</p>	<p>Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/07/2020</p>

3. « Systèmes d'information de santé : tout savoir sur le financement par l'Agence du numérique en santé ». Dans *Dictionnaire permanent, Santé, bioéthique, biotechnologies*, n°315, K. Haroun, juin 2020, p.10
Explications des modalités d'attribution des financements visant à favoriser le développement des systèmes d'information partagés de santé par l'Agence du numérique en santé, en référence à l'arrêté du 11 mai 2020.

4. « Le "Ségur de la santé" est lancé ». Dans *AJDA*, C. Biget, 2020, p. 1086
Explication du « Ségur de la Santé » annoncé par le gouvernement le 25 mai 2020 notamment des concertations sur le système de santé autour de plusieurs axes : métiers, financement, organisations, rémunérations et modernisation par le numérique.

5. « Décès liés aux infections nosocomiales : bilan 2008-2017 des signalements externes en France – Focus sur les bactériémies à Staphylococcus aureus ». Dans *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, de N. Deniau et coll., n°15, juin 2020

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-associees-aux-soins-et-resistance-aux-antibiotiques/infections-associees-aux-soins/documents/article/decès-liés-aux-infections-nosocomiales-bilan-2008-2017-des-signalements-externes-en-france-focus-sur-les-bacteriemies-a-staphylococcus-aureus>

6. « Le risque médical au temps du Covid-19 ». Dans *Responsabilité civile et assurances*, P. Pierre, n°6, juin 2020

Interrogations sur les répercussions de la crise sanitaire sur la responsabilité des professionnels et des établissements de santé. L'Office national de l'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM) aura probablement un rôle à jouer dans l'indemnisation. Certains assureurs de responsabilité professionnelle ont pris acte de cette situation exceptionnelle par l'extension de la couverture des établissements à la responsabilité encourue par les personnels et agents extérieurs intervenant en renfort.

7. « Modification de la clause bénéficiaire et état d'insanité d'une personne majeure protégée ». Dans *Gazette du Palais*, X. Leducq, n°22, juin 2020, p. 80

L'auteur revient sur un arrêt de la Cour de cassation (Cass., 1e civ., 15 janvier 2020, n°18-26683) : le bon respect des dispositions relatives à la régularité des actes accomplis par une personne placée sous un régime de curatelle ne fait pas obstacle à une action en nullité si cette dernière est justifiée par une insanité d'esprit.

8. « Fiscalité : soins de santé par téléphone ». Dans *Europe*, S. Cazet, n°5, mai 2020, p. 174

Les soins réalisés par téléphone peuvent bénéficier de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : ce n'est pas le moyen qui importe, mais la finalité qui doit être thérapeutique (CJUE., 5 mars 2020, n°C-211/18).

9. « E-santé : les nouveaux défis de l'homo technologicus ». Dans *Dalloz IP/IT*, 2020, p. 284

Plusieurs articles :

- « L'habeas data à l'ère de l'e-santé »
- « L'accès aux données de santé : une recherche d'équilibre entre espérance de progrès et inquiétudes pour les libertés fondamentales »,
- « Le cadre réglementaire des nouveaux outils de l'e-santé »

	<p style="text-align: center;"><i>Le droit pour les professionnels de santé</i></p> 	<p style="text-align: center;">- Droit de la santé</p>
	<p style="text-align: center;">VEILLE JURIDIQUE Juin 2020</p>	<p>Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/07/2020</p>

- « Les conséquences du RGPD pour les acteurs de la santé »
- « Cybersécurité et protection des données de santé »

10. « Proposition de loi visant à créer un pôle public du médicament ». Dans *Propriété industrielle*, Note de la rédaction, n°6, juin 2020, p.49

Le 12 février dernier, un communiqué de presse de l'Académie nationale de pharmacie met en exergue la crainte d'une pénurie de médicaments, liée à la crise sanitaire du Covid-19 : l'épidémie en Chine pourrait constituer une grave menace pour la santé publique. 80% des principes actifs utilisés pour les médicaments commercialisés en Europe sont fabriqués en Chine. Est alors déposée une proposition de loi n°2814 à l'Assemblée nationale le 7 avril sur la fragilité du système de santé français et la nécessité de constituer un pôle public du médicament.

11. « StopCovid : sortir des postures ! Point de vue sur l'avis de la CNIL ». Dans *Dalloz IP/IT*, A. Bensamoun et N. Matial-Braz, 2020, p.280

A appui d'une délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sur la mise en place d'une application de « *tracing* », analyse de la mise en place d'un tel traitement à la lumière de la protection des données.

Rapports, Avis, Décisions, Recommandations, Communiqués de presse

1. DREES, *Perception des risques et opinions des médecins généralistes pendant le confinement liés au Covid-19, Etudes et résultats, mai 2020, n°1151*

Au cours du mois d'avril 2020, les participants au quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de la DREES ont été interrogés sur leurs perceptions pendant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.

- Seuls 4 médecins généralistes sur 10 jugent l'épidémie de Covid-19 particulièrement grave (contre 7 personnes sur 10 dans l'ensemble de la population). Ils évaluent, en moyenne, leur risque d'être contaminés au cours des consultations à plus de 50 %.
- Lors des consultations, 6 médecins sur 10 estiment ne pas pouvoir se protéger efficacement et 1 sur 3 craint de contaminer ses patients. Pourtant, au 21 avril, seul 1 médecin généraliste sur 6 a effectué un test de dépistage du coronavirus, une proportion variable selon la région, probablement selon la disponibilité de tests.
- Près de 6 médecins sur 10 font confiance au ministère chargé de la santé pour gérer l'épidémie, et 5 sur 10 pour informer les professionnels de santé ; 2 médecins sur 3 jugent que les recommandations officielles sont claires, mais 2 sur 3 pensent aussi qu'elles changent trop souvent. Enfin, plus de 9 médecins sur 10 estiment que le confinement est efficace pour atténuer l'épidémie.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/perception-des-risques-et-opinions-des-medecins-generalistes-pendant-le>

2. Association SPARADRAP, *De nouveaux supports d'informations expliquent les examens d'imagerie médicale aux enfants, juin 2020*

Des fiches pratiques illustrées pour aider les enfants à bien se préparer à une radio, un scanner, une imagerie par résonance magnétique, une scintigraphie ou une cystographie. Ces outils expliquent ainsi simplement à quoi sert l'examen, comment s'y préparer et comment il va se dérouler étape par étape, afin

	<p style="text-align: center;"><i>Le droit pour les professionnels de santé</i></p> 	<p style="text-align: center;">- Droit de la santé</p>
	<p style="text-align: center;">VEILLE JURIDIQUE Juin 2020</p>	<p>Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/07/2020</p>

que parents et enfants abordent sereinement les examens. Des fiches utiles aux professionnels pour informer les familles de manière adaptée.

https://www.sparadrap.org/parents/documents-pour-les-familles/pour-les-enfants?utm_source=sendinblue&utm_campaign=CP_docs_imagerie_mdicale_juin_2020&utm_medium=email#EIM

3. Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie, *Penser ensemble l'obstination déraisonnable*, juin 2020.

Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie précise des pistes visant à maximiser la prévention de l'obstination déraisonnable. Il invite à une discussion précoce entre le médecin et le patient.

https://www.parlons-fin-de-vie.fr/wp-content/uploads/2020/06/brochure_obstination-deraisonnable_groupe.pdf
